

# Banque de militants

Suite à une résolution prise au congrès de 2007-2010, le Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay – Lac-Saint-Jean (CSN) a mis sur pied une banque de militants pour participer à des opérations de mobilisation et de syndicalisation dans la région. Les qualités recherchées chez ces personnes sont :

- Fiabilité : personne de confiance avec des convictions syndicales et des qualités de rassembleur
- Crédibilité : personne méritant le respect des autres en faisant bien son travail. Bonne connaissance du milieu, être capable de témoigner de son vécu, de son expérience, de ses conditions de travail et de ses valeurs CSN
- Écoute : personne qui prend le temps d'écouter afin de pouvoir défendre les travailleurs vis-à-vis des employeurs
- Disponibilité : personne qui peut consacrer du temps pour aider d'autres travailleuses et travailleurs à joindre les rangs de la CSN

Plusieurs appels et envois ont été faits dans les différents syndicats pour recruter des militants, toutefois il reste encore des besoins à combler... vous êtes les bienvenus!

Une formation donnée par le Service d'appui à la mobilisation et à la vie régionale (SAMVR) a permis de rassurer et d'outiller les militants engagés. Le but de cette formation :

- développer un réflexe à la syndicalisation et un sentiment d'appartenance à son équipe
- définir les rôles, le partage du travail, par exemple : mobilisation, maraudage, offensives et contre-maraudage
- outiller les participantes et participants afin qu'ils soient en mesure de contribuer aux campagnes de syndicalisation et aux activités de mobilisation dans la région

À ce jour, des actions ont demandé l'aide des militants de notre banque dans des dossiers de mobilisation et de syndicalisation. En voici quelques unes :

- Sylviculture
- Centres d'hébergement privés

- Grève des marchés d'alimentation : Super C, IGA La Baie et Chicoutimi
- Lock-out du Syndicat des travailleurs des Éditions du Réveil (STER)
- Dîner de solidarité et cueillette de denrées non périssables en partenariat avec le STER
- Appui au secteur public en négociation
- Appui à la campagne contre le PPP : Le public, c'est la santé pour tout le monde!

L'implication sur une banque de militants est des plus gratifiantes et nous apprend beaucoup sur le plan personnel et syndical. La formation, la connaissance des lois du travail, les interactions avec des travailleuses et travailleurs de tous les milieux nous font vivre des moments intenses de solidarité. De plus, cela nous fait connaître les organisations de la CSN, des fédérations et des conseils centraux. Le sentiment du devoir accompli accompagne les actions posées en tout temps ainsi que celui d'aider des femmes et des hommes à se prendre en main pour la défense de leurs droits.

Sylvie Blackburn  
Vice-présidente

# Condition féminine

Ce comité régional fait le lien avec le comité de la coordination de la condition féminine de la CSN où la vice-présidente du Conseil central représente la région en matière de condition féminine. Il est formé de 3 personnes, dont la vice-présidente et deux femmes des syndicats régionaux. Il se réunit au besoin et selon les dossiers ponctuels. Entre autres, il est informé sur le déroulement de la *Journée Internationale des femmes*, la *Journée du 6 décembre* (journée de commémoration des victimes de l'École Polytechnique) et sur les actions régionales concernant les droits des femmes (Loi C-484).

Une formation s'adressant aux femmes des syndicats régionaux s'intitulant *Et après le 8 mars?* est donnée par deux femmes du comité dans le parcours de formation du Conseil central. En voici les objectifs principaux et les buts recherchés en terme d'apprentissage :

Objectifs :

- promouvoir la pertinence du dossier de la condition féminine pour les années à venir
- savoir structurer l'action au niveau local
- contribuer à l'action féministe de la CSN

Apprentissages :

- connaissance des luttes des femmes à ce jour
- c'est quoi le féminisme d'aujourd'hui et questionnement sur sa pertinence
- identification des obstacles en matière de conditions de travail et d'implication syndicale
- compréhension du rôle de la représentante à la condition féminine, acquisition des outils et organisation de l'action
- connaissance des réseaux de femmes existants, création des liens

Le comité travaille à se créer une banque de militantes des syndicats régionaux en matière de condition féminine : un réseau de femmes qui pourrait se mobiliser sur des sujets d'intérêts communs et régionaux; un réseau électronique (courriel) qui se véhiculerait de l'information pertinente rapidement.

Il y a eu en novembre 2007 le Forum CSN, *Femmes de métier : vision d'avenir*, auquel deux personnes du comité ont assisté. Ce forum a permis aux femmes travaillant dans des milieux de travail majoritairement masculin de venir partager leur expérience personnelle. Plusieurs présentations très intéressantes eurent lieu et les femmes présentes ont participé à des échanges en tables rondes.

## **CONCOURS CHAPEAU LES FILLES**

Ce concours consiste à honorer une fille qui a terminé ses études dans un secteur majoritairement masculin. La persévérance ainsi que la volonté sont félicités annuellement. La CSN est heureuse de participer à la remise d'une bourse lors d'une activité spéciale.

Sylvie Blackburn, vice-présidente

Nathalie Duperré et Josée Tremblay, membres du comité

# Jeune

En 1985, dans la foulée de l'Année internationale de la jeunesse, la CSN a décidé en congrès de mettre sur pied un comité national des jeunes de la CSN (CNJ-CSN). Depuis 1986, soit depuis bientôt 20 ans, ce comité est composé de 6 jeunes travailleuses et travailleurs de moins de 30 ans. Le comité national des jeunes a pour mandat principal de conseiller la confédération sur les matières relatives à la jeunesse et de se faire l'ambassadeur de la CSN auprès des jeunes. Le comité se préoccupe aussi de formation syndicale, de promotion du syndicalisme et il intervient régulièrement auprès de l'opinion publique sur des questions relevant de sa mission.

Le Conseil central a aussi son comité des jeunes formé de 3 personnes, dont la vice-présidente du Conseil central et 2 personnes des syndicats régionaux. La participation des membres du comité à différentes activités de la CSN est privilégiée par le Conseil central, entre autres :

- Forum social 2009 de Montréal
- 4<sup>e</sup> Rassemblement des jeunes CSN à Québec
- Assemblée générale régulière du Conseil central, janvier 2010

Lors de cette assemblée, les membres du comité ont présentés la *Déclaration du rassemblement des jeunes de la CSN 2009*, qui soutenait, entre autres, que les jeunes étaient préoccupés par les changements climatiques, la pollution des eaux, de l'air et du sol, la perte de la biodiversité, la pénurie d'eau, la rareté et l'épuisement des ressources naturelles et la crise alimentaire. La déclaration soutenait également que la crise actuelle est une occasion unique de redonner du sens au développement économique et de préciser le rôle des travailleuses et travailleurs, syndiqué-es ou non. Enfin, par celle-ci, nos jeunes nous interpellent afin qu'avec eux nous nous engagions à promouvoir la déclaration dans nos syndicats, les instances de la CSN et des conseils centraux, les fédérations, nos milieux de travail et sur la place publique.

Sylvie Blackburn, vice-présidente  
Patricia Boily

# LGBT

## **LGBT (LESBIENNES, GAIS, BISEXUELLES ET TRANSGENRES)**

La lutte contre l'homophobie compte parmi les priorités de la CSN. Ainsi, en 2004, la centrale publiait un document pédagogique destiné aux syndicats intitulé *Ni plus ni moins : comme tout le monde!* Il a été mis à jour, réédité et traduit en anglais en 2006. Celui-ci propose une activité de sensibilisation aux comportements stéréotypés et aux réalités vécues par les gais et les lesbiennes en milieu de travail. Le réseau des alliés-es, qui vise à multiplier les milieux de travail sans homophobie, s'inscrit dans la continuité des actions précédentes en franchissant un autre pas avec les syndicats.

Le Conseil central n'a pas, à ce jour, formé de comité LGBT dans la région. Toutefois, vous pouvez vous procurer le document et prendre des informations sur le dossier de la lutte contre l'homophobie au Conseil central, rue Arthur Hamel à Chicoutimi.

Sylvie Blackburn  
Vice-présidente

# Santé-sécurité

Il nous fait plaisir de vous présenter notre rapport annuel en santé-sécurité. Le pourquoi du « nous » s'explique comme suit : le mandat 2008-2009 en santé-sécurité en tant qu'agent de liaison fut scindé en deux. Daniel Bradette, ayant eu l'opportunité de travailler à la défense des accidenté-es du travail, a dû être remplacé par Louise Gauthier et ce, par intérim. Nous vous présenterons donc un survol des activités réalisées au cours de ce dernier mandat mais ce, de façon conjointe.

Daniel Bradette :

À la suite de mon élection, j'ai joint l'équipe organisatrice du Colloque régional en santé-sécurité. J'ai intégré deux équipes de travail, soit le comité des kiosques et celui de l'accueil des conférenciers et de l'humoriste invités. Le colloque a eu lieu en octobre 2008 et fut un succès. On y comptait 890 participants et on a même dû refuser certaines inscriptions.

Le 28 avril 2008, Guy Gingras, trésorier du Conseil Central, et moi-même avons organisé la Journée commémorative des personnes décédées au travail. Une conférence de presse fut organisée avec les conseillers syndicaux de la construction, Michel Blackburn et Régis Fortin. De plus, le vice-président de la CSN, Louis Roy, était présent et tous les médias ont bien répondu. Après la conférence, il y a eu visite du chantier de construction du Manoir Champlain que TVA a couvert.

Le 21 mai 2008 s'est tenue la Journée des responsables en santé-sécurité au travail et une trentaine de participants étaient présents. Plusieurs sujets ont été abordés et en après-midi, une conférencière nous a entretenus sur un sujet chaud : le harcèlement psychologique au travail.

Lors de la Semaine de la santé et sécurité, j'ai contacté les syndicats pour savoir si tous les documents avaient été reçus et si des activités étaient prévues.

En février 2009, comme mentionné au tout début, j'ai quitté le poste d'agent de liaison à la santé-sécurité du Conseil central pour relever un nouveau défi à la défense des accidentés de travail.

Louise Gauthier :

À partir du mois d'avril 2009, je me suis jointe à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) à titre de représentante du Conseil central, pour

l'organisation du 25<sup>e</sup> Colloque régional en santé-sécurité, tenu le 16 octobre 2009 au Holiday Inn Saguenay, qui fut couronné de succès. Plusieurs d'entre vous ont eu la chance d'y assister d'ailleurs. Ce ne fut pas une mince tâche et plusieurs heures de préparation y ont été consacrées.

Dans un deuxième temps, durant la Semaine de la santé-sécurité, en collaboration avec Guy Gingras et Pierre Morel, trésorier et secrétaire général du Conseil central, nous avons élaboré la structure et animé la journée santé-sécurité du 19 octobre 2009 qui se tenait au Conseil central. Selon les commentaires des participants, cette dernière a bien répondu aux attentes de tous et chacun. Ce fut agréable de vous y rencontrer et de pouvoir discuter avec vous.

De par mon mandat par intérim, je continue actuellement à vous tenir informés des nouvelles en santé-sécurité. Je communique également avec chacun des syndicats afin de connaître leurs besoins en santé-sécurité et offrir aide et support. Pour finir, dernièrement, un petit concours a été lancé dans tous les syndicats sur les assignations temporaires farfelues rencontrées dans vos établissements ou entreprises.

L'année qui vient en sera une bien remplie encore une fois et j'espère, de tout cœur, avoir la chance de poursuivre avec vous tout le travail déjà entrepris.

Syndicalement,

Daniel Bradette  
Louise Gauthier

# Syndicalisation

## SYNDICALISATION ET MOBILISATION

Les attributions et devoirs de la vice-présidente ou du vice-président sont, entre autres, à l'article 34.14 des Statuts et règlements :

*S'occuper de la vie syndicale et appliquer les programmes de mobilisation et de syndicalisation. Voir à l'application du programme de syndicalisation défini par le Congrès.*

Donc, au cours des trois années de mon mandat, j'ai eu le privilège et le plaisir de travailler en collaboration avec des militantes et des militants engagés et convaincus que le syndicalisme est le moyen de se faire respecter dans les milieux de travail, ainsi que le chemin certain pour de meilleures conditions de travail. C'est de concert avec le Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale (SAMVR) que j'ai pu exécuter cette partie de mandat.

Voici la liste des dossiers où j'ai été sollicitée;

- Campagne de syndicalisation de la Sylviculture;
- Campagne des Centres d'hébergement privés;
- Campagne de syndicalisation des Ressources intermédiaires - Ressources de type familial (RI/RTF) et des Responsables en service de garde (RSG);
- Conflit des marchés d'alimentation;
- Conflit des lockoutés du journal *Le Réveil*, incluant les différentes activités organisées pour venir en appui aux syndiqué-es;
- Appui à la campagne contre les PPP;
- Appui aux négociations 2010 du Front commun : Ensemble pour les services publics;
- Répondante des agents de liaison et de la banque de militants.

Sylvie Blackburn  
Vice-présidente